

Genre et changement social

Une étude de cas en milieu rural (Burkina Faso)

Christine Ouedraogo
UERD, Ouagadougou

Communication préparée pour la XXIV Conférence générale de l'IUSSP
Salvador de Bahia, Brésil 18 - 24 Août 2001

Session 63
Social change, gender and population

Introduction

Le concept de "système de genre" (Kabre, Locoh et Trah 1999) traduit bien la complexité des relations qui lient hommes et femmes. Il montre que ces relations inégalitaires sont imbriquées dans d'autres dimensions de pouvoir, par exemple entre aînés et cadets. De plus, les rapports hommes-femmes ne cessent d'évoluer à l'intérieur de chaque société et les relations de pouvoir se transforment. Une des préoccupations des chercheurs est de saisir ces changements, leur tendance et leur sens. Un concept qui est au cœur de cet effort depuis les années quatre vingt est celui de l'amélioration du pouvoir des femmes, "empowerment". Ce concept a fait l'objet de nombreuses recherches, a suscité plusieurs cadres conceptuels, variables et indicateurs afin de le mesurer. La plupart de ces études ont été menées en Asie (Vlassof 1992, Balk 1994; Schuler et al. 1994, 1995). Kabeer (1999) interpelle les chercheurs à montrer de la rigueur et du discernement dans la mesure de l'"empowerment" dans la mesure où ce concept demeure à bien des égards flou :

I like the term empowerment because no one has defined it clearly yet; so it gives us a breathing space to work it out in action terms before we have to pin ourselves down to what it means. I will continue using it until I am sure it does not describe what we are doing (NGO activist cited in Bathwala, 1993:48).

Le but de ce papier est de repérer, dans le cadre du Burkina Faso rural, les différentes stratégies des femmes pour gagner des espaces de pouvoir et réduire les relations inégalitaires qui existent avec leurs conjoints. Auparavant, nous précisons notre définition du pouvoir. Ensuite, nous présenterons le contexte de notre étude et la méthodologie utilisée pour saisir le système de genre dans ce contexte spécifique.

Définition du pouvoir

La question de l'amélioration du pouvoir des femmes est à l'ordre du jour de tous les agendas des organisations internationales depuis une quinzaine d'années. La définition du pouvoir présente dès le départ des divergences selon le paradigme auquel on se réfère. Nous simplifierons le débat en nous référant à la définition que donne Lukes (1978) cité par Piron (1990) du pouvoir. Il distingue le "pouvoir de", le "pouvoir sur" et le "pouvoir dans". Nous nous intéresserons aux deux premières distinctions.

Le "pouvoir de", c'est la capacité d'un acteur de modifier le cours des choses contre l'avis des autres et de poser la question de qui domine dans la prise de décision. C'est la capacité de réaliser des objectifs que l'on s'est fixés. C'est le pouvoir concret. C'est ce qui est analysé dans les relations de genre pour savoir qui prend les décisions au sein du couple, dans la division du travail, au sein de la famille. Ce pouvoir n'est étudié qu'au niveau individuel et ne dit rien sur le processus de prises de décision et surtout sur la mise en œuvre de cette décision.

Le "pouvoir sur" implique qu'il bénéficie à certains groupes ou individus à l'insu des autres et est institutionnalisé. Cela suppose une distribution du pouvoir inégale. Les relations de pouvoir en place sont souvent méconnues des acteurs qui n'en ont pas conscience ou qui acceptent cette situation d'inégalité « institutionnalisée ». Tous acceptent ainsi l'ordre établi soit parce qu'on n'imagine pas d'autre alternative soit parce qu'on bénéficie de cette situation. On souscrit ainsi à l'idéologie dominante et à la conspiration du silence pour ne pas avoir à considérer son manque de pouvoir et remettre en question sa position.

Kabeer (1999) précise que le changement dans les relations de pouvoir n'est pas linéaire mais dépend des contextes spécifiques. Pour l'étudier, trois dimensions sont à prendre en compte : les ressources dont disposent les femmes à l'état initial, le processus (*agency*) qui se définit par la capacité de faire ses propres choix et de poursuivre ses objectifs même face à l'opposition des autres ; c'est le "pouvoir de". Le second aspect du processus est le "pouvoir sur" qui implique la capacité d'un acteur d'imposer ses objectifs aux autres même s'ils ne sont pas d'accord. La troisième dimension est constituée par le niveau de réalisation atteint.

A partir de ces précisions dans la définition du pouvoir, plusieurs possibilités s'offrent pour l'étudier. En effet, ainsi que l'évoque Piron (1990), on peut l'analyser selon trois modèles : le modèle *comparatif*, celui de la *domination* (paradigme du pouvoir sur) et le modèle *stratégique* (paradigme du pouvoir de). Elle propose ce dernier modèle pour analyser le pouvoir, le but de l'analyse stratégique de pouvoir étant de décrire ce qui se passe dans une situation donnée. Il s'agit alors de mettre à jour la dynamique des stratégies mises en œuvre par les acteurs de cette situation, ainsi que les enjeux qui sont le prétexte de la mise en œuvre de ces stratégies. Elle définit des espaces de pouvoir des femmes par les *ressources stratégiques de pouvoir* c'est-à-dire par les données de la vie sociale qu'elles peuvent mobiliser à leur avantage, dans un contexte déterminé, pour renforcer leur stratégie d'action face à des enjeux sociaux, économiques, culturels.

Notre analyse consistera à identifier dans le contexte spécifique du Bazega, les ressources stratégiques de pouvoir que les femmes mobilisent à leur avantage pour renforcer leurs stratégies d'action et à nous interroger sur les éventuels changements à cet égard. Quelles sont les stratégies que les femmes mettent en œuvre pour atteindre une plus grande équité avec leurs conjoints ?

Méthodes et données

Les données utilisées dans ce papier ont été recueillies lors de trois projets de recherche :

1. sur la fécondité et la planification familiale,
2. sur l'éducation des femmes, leur statut et leurs stratégies reproductives,
3. sur le crédit accordé aux femmes et son effet sur le pouvoir des femmes.

L'ensemble de ces recherches a été mené dans la province rurale du Bazega au Burkina Faso depuis 1997. Cette province est relativement proche de la principale ville du Burkina Faso, Ouagadougou, et les échanges y sont fréquents.

Les données proviennent des sources suivantes :

1. programme sur fécondité et planification familiale¹

- Quarante deux entretiens de groupe ont été menés dans huit villages pour recueillir les discours en matière de reproduction. Les participants ont été suggérés par les leaders locaux et sélectionnés de manière à constituer des groupes homogènes par sexe et par groupe d'âges (1997).
- Six entretiens individuels approfondis sur les relations et la communication entre conjoints ont été menés avec des femmes mariées choisies sur la base de la familiarité (1998).

2. Programme sur éducation des femmes, leur statut et stratégies reproductives²

- Dix entretiens semi-structurés (cinq femmes et leurs conjoints) et neuf entretiens de groupe ont été conduits sur les droits et devoirs respectifs des hommes et des femmes. Les participants ont été suggérés par les leaders locaux et sélectionnés de manière à constituer des groupes homogènes par sexe et par âge (1999).
- Soixante et un entretiens individuels semi-structurés sur le mariage, les soins aux enfants et la scolarisation (34 femmes et 27 maris) ont été choisis au hasard sur la base d'un recensement mené dans un village en 1999.
- Soixante dix femmes et leur conjoint tirées de manière aléatoire dans la liste des ménages ont été interrogés sur leurs activités quotidiennes et la répartition des tâches entre hommes et femmes (1999) à l'aide de la grille de Harvard.

3. Programme sur le crédit accordé aux femmes et son effet sur le pouvoir des femmes

- Trente trois entretiens approfondis ont été réalisés avec des femmes sur l'utilisation des prêts³ (1999).
- Quatre entretiens de groupe ont été menés sur le succès avec des femmes regroupées selon leur âge (2000).
- Quarante trois entretiens approfondis ont été menés auprès de femmes bénéficiaires de crédit sur le thème de l'effet du crédit sur le pouvoir des femmes; ces femmes ont été sélectionnées dans chacun des groupes au préalable déterminé selon la méthode du wealth ranking⁴ (2000).

¹ Recherche financée par l'US-AID et menée en collaboration avec Le Population Council et la Direction de la Santé et de la Famille (DSF), Burkina Faso.

² Recherche financée par le CRDI

³ Recherche financée par la Fondation Rockefeller

⁴ Recherche financée par la Fondation Rockefeller (ACA)

Résultats

Dans la mesure où nous voulons repérer les changements qui interviennent dans les relations de genre dans le sens d'une réduction des inégalités entre les hommes et les femmes, nous allons tout d'abord décrire les éléments du système dans lequel s'inscrivent ces relations de genre. Nous identifierons ensuite les stratégies individuelles mises en œuvre et les sources de pouvoir sur lesquelles les femmes s'appuient pour arriver à leurs objectifs, en distinguant celles qui sont traditionnelles de celles qui sont novatrices.

Le contexte socioculturel

Notre étude se situe en milieu rural mossi, dans la province du Bazega. Les Mossi constituent le groupe ethnique le plus important en nombre du Burkina Faso, plus de 60% de la population selon le recensement de 1996. Ils sont concentrés sur le plateau central et nord-ouest, où la densité de la population est de plus de 65 habitants au kilomètre carré au recensement de 1996 (pour 39 habitants en moyenne). Nous évoquerons rapidement les caractéristiques des institutions qui régissent la vie des Mossi et la place des hommes et des femmes dans ces différentes instances.

Les structures familiales

La famille *mossi* est organisée sur la base d'un pouvoir de type patriarcal fortement centralisé et hiérarchisé. Le patriarcat instaure une relation d'autorité des hommes sur les femmes et des aînés sur les cadets et dans tous les domaines de la vie sociale. L'accès à la terre et aux épouses par exemple est conditionné par la position de pouvoir de l'individu qui dépend de son rang de naissance : les aînés ont plus de pouvoir et de privilèges que les cadets.

La parenté et l'alliance jouent un rôle important dans la hiérarchie des valeurs reconnues à chaque membre du groupe.

Le lignage (*buudu*) est la structure de base autour de laquelle s'organise la vie sociale de la communauté. C'est lui qui gère toutes les activités : terres, alliances, justice. Il est dirigé par l'aîné (*buud kasma*) qui tient son autorité de son âge et de son rang dans le lignage (Gruenais, 1985).

L'unité domestique est la *zaka* communément appelée "concession". Elle constitue également une unité de consommation. C'est l'unité de résidence d'un groupe familial. Ce groupe est constitué du chef d'exploitation, de ses épouses et enfants célibataires, des enfants mariés, de leurs épouses et leurs enfants, des frères cadets mariés ou non et autres individus reliés au chef d'exploitation par l'un ou l'autre lien de parenté. Sa taille varie de quelques personnes à plusieurs dizaines. Le régime de résidence de la famille est de type patrilocal, en d'autres termes, la femme doit habiter dans le lignage de l'époux.

Comme dans beaucoup de sociétés africaines, la position sociale de la femme est marquée de subordination. Jeune fille, la femme est considérée comme une étrangère en sursis dans sa propre communauté; mariée, elle devient une étrangère véritable dans la communauté de son mari qu'elle rejoint suivant la règle de la virilocalité. La position du mari peut être un facteur supplémentaire d'infériorisation de la femme, si elle n'est l'épouse que d'un cadet par exemple. Le groupe des femmes fonctionne également sur un modèle d'autorité hiérarchique où les cadettes sont soumises aux aînées.

Le système matrimonial

Le système matrimonial d'une société est révélateur de la place de la reproduction dans le groupe et des normes et principes qui régissent cette société. Les mariages coutumiers consolident les alliances entre lignages par le don ou l'échange des femmes. Ce sont les aînés du lignage qui contrôlent la circulation des femmes et celles-ci n'ont aucun mot à dire sur le choix du mari que le lignage leur impose. Les femmes n'ont également pas de possibilité de se prononcer sur le conjoint de leurs enfants.

Au centre du mariage se situe la production d'enfants qui permet d'assurer la reproduction du lignage. Les enfants appartiennent au lignage du mari. Les femmes constituent une valeur inestimable dans les échanges et la production d'enfants. De plus, la circulation des enfants au sein du lignage permet de renforcer les liens entre parents d'un même lignage, de compenser l'acquisition d'une femme en retournant un enfant dans la famille d'origine de la femme, de prêter des enfants quand une famille manque de main d'œuvre (Guillaume et al, 1996; Lallemand, 1993).

Le système de production

Le plateau mosi est situé dans la zone soudano-sahélienne où la pluviométrie est très irrégulière (de 400 à 800 mm par an). Les périodes de sécheresse aiguë observent un cycle de 4 ans (Marchal, 1985). La production céréalière connaît un déficit chronique. Les sols ferrugineux tropicaux sont soumis à rude épreuve sous l'influence conjuguée de l'homme et de la sécheresse.

Quand ils ont dégagé des surplus céréaliers, les hommes investissent dans l'élevage de ruminants, qui constituent une épargne facile à mobiliser en cas de besoin urgent. Ce sont les enfants qui sont chargés de surveiller le bétail.

Dans les sociétés vivant d'agriculture céréalière peu mécanisée, le principal facteur de production est constitué par l'homme. Cette situation confère une importance primordiale à la femme, en tant que productrice et reproductrice, et une valeur économique à l'enfant.

Peu de familles arrivent à survivre uniquement de leur production agricole et les migrations jouent un rôle important dans l'organisation des Mossi. Elles permettent de diversifier les stratégies pour obtenir des revenus, dans un contexte où les récoltes sont précaires. Une partie des jeunes gens s'insère dans l'économie marchande par l'obtention d'un travail salarié dans les plantations de Côte d'Ivoire ou du Ghana ou encore en ville. Ces migrations facilitent aussi la diminution de la pression sur les terres saturées et peu productives. Les jeunes gens y trouvent également un avantage car les migrations permettent l'affranchissement de la domination des aînés et l'accumulation de l'argent nécessaire pour le mariage. Les parents bénéficient largement de ces revenus obtenus en migration et les mères sont fières de dire que c'est leur fils qui leur a procuré certaines de leurs ressources matérielles.

La terre est un bien collectif et inaliénable et le bien-être dépend de la taille de la famille et plus particulièrement de la main d'œuvre nécessaire pour sa mise en valeur. Les terres étant distribuées par ordre d'arrivée dans le village, il s'ensuit une inégalité tant dans la taille que dans la qualité. Le rang du mari dans la hiérarchie de la famille a un effet sur la taille des terres, les aînés ayant les meilleures parcelles, effet que l'épouse subit en contre-coup.

Le mari a pour obligation d'attribuer un champ, *beolga*, à sa femme souvent quelques années après le mariage ou après la naissance du premier enfant. Ce champ provient d'une partie du champ du mari ou est emprunté à des voisins plus nantis. La situation de la femme dépend étroitement de la situation du mari et de sa position dans la famille (aîné ou cadet) pour obtenir des terres. Ce champ est souvent situé sur des terres peu rentables (*pu wense*).

Le *beolga* constitue un bien appréciable : c'est le seul bien personnel de la femme dont elle dispose à sa guise. Les récoltes de ce *beolga* représentent une épargne qu'elle utilise en cas de besoin soit en en vendant une partie soit en en mettant une partie dans la consommation familiale. La femme, quand elle n'a pas de belle-fille pour la remplacer, a obligation de cultiver sur le champ familial, celui du mari, avant de consacrer du temps sur son propre champ. Plus les femmes ont d'enfants pour les aider dans ce champ, plus il peut être grand. Les pluies étant irrégulières et les sols peu fertiles, plus un homme a de femmes et d'enfants, plus il peut effectuer rapidement les travaux agricoles, dans des délais très brefs. Les femmes constituent donc un double profit pour les hommes, en tant que ventre et en tant que bras. La stratégie reproductive de chaque chef d'exploitation est donc d'accroître la taille de sa famille par l'accumulation de femmes et d'enfants afin de disposer du capital d'énergie nécessaire pour le travail agricole.

La division sexuelle du travail

Elle est ancrée dans les normes spécifiques à chaque groupe social et les rôles des hommes et des femmes sont codifiés et réglés par des droits, devoirs et interdits dans les différentes sphères de la vie (domestique, productive et communautaire). Le *rog n miki* (littéralement "ce que je trouve en venant au monde", ou "la tradition") est le code de conduite auquel on se réfère pour dire le droit; il définit dans chaque type de rapports sociaux, les droits et devoirs de chacun, la bonne manière d'être de dire ou de faire. Le *rog n miki* est à la fois le cadre de référence des conduites et le code qui qualifie et sanctionne les conduites positivement ou négativement. Le *rog n miki* est au cœur du processus de socialisation et favorise le processus d'intégration sociale. Ce code de conduite comprend les normes qui fixent les attentes de la société face à l'individu membre de ce groupe et réciproquement. Ces normes, propres à chaque groupe, définissent les rôles qui sont attribués aux femmes comme aux hommes et consignés dans la division sexuelle du travail. Ces représentations collectives, enracinées dans l'inconscient permettent au groupe de fonctionner dans la cohésion et sans trop de heurts. Les comportements et pratiques, s'ils ne sont pas déductibles directement des normes, traduisent néanmoins une correspondance avec ces normes.

Dans la sphère domestique, la femme est chargée de la reproduction de la force de travail. Elle doit assurer la production d'enfants et leur entretien. Dans la mesure où les hommes ne s'investissent pas dans les travaux domestiques, plus la femme a de main-d'œuvre pour l'aider, plus les travaux domestiques en seront allégés. Cette aide est fournie par tous les bras féminins qui sont à la disposition de la femme. Les fillettes dès l'âge de cinq six ou six ans assistent leur mère dans les travaux domestiques. Les belles-filles prennent la relève de la femme et la dispense des travaux. Elle a néanmoins pour obligation de fournir les condiments pour la préparation du repas.

En régime de polygamie, les co-épouses assurent à tour de rôle la préparation des repas. C'est la belle-mère ou la première épouse qui supervise l'ensemble des tâches et la répartition des céréales pour la préparation des repas quand le mari lui en délègue le pouvoir.

Les tâches à accomplir sont si lourdes et consommatrices de temps que les femmes essaient par tous les moyens de monopoliser des bras annexes pour partager ces tâches. Les jeunes femmes nouvellement arrivées dans la concession familiale sont corvéables à merci.

Sous l'autorité de la belle-mère ou de la première femme, la jeune mariée doit subir le joug des aînées tant qu'elle n'a pas mis au monde un enfant et qu'elle n'a pas sous sa responsabilité des cadettes avec lesquelles partager ses corvées. Cette hiérarchie entre aînées et cadettes repose sur la domination des aînées qui ont autorité sur les cadettes.

La production d'enfants est au cœur de cette dynamique car la femme a besoin de filles ou de belles-filles pour l'aider dans les travaux domestiques.

Ainsi les comportements qui sont valorisés chez les Mossi, comme dans toute société patriarcale, sont ceux qui encouragent une forte fécondité dont les objectifs sont :

- Assurer la pérennité du lignage
- S'assurer de bras valides en suffisance pour la production agricole et les tâches domestiques
- Garantir la sécurité pour les vieux jours
- Diversifier les revenus par la migration des jeunes
- Etre en harmonie avec les normes culturelles de la société
- S'assurer prestige et considération
- Etre assuré qu'il y a au moins un enfant pour célébrer ses funérailles.

Les enfants représentent donc un capital important, dans certains cas sont la seule richesse que possède une famille. Ils constituent une aide dans tous les travaux, les filles dans les travaux domestiques, les garçons pour garder les animaux et filles et garçons pour les travaux agricoles :

« Ils nous aident dans les travaux et pour entretenir la maison. Si nous voulons les envoyer, nous pouvons le faire. Quand un être humain met au monde un enfant, il demande à Dieu de faire en sorte que ce dernier devienne un homme droit (nin tirga), qu'il puisse s'occuper de toi jusqu'à ta mort ou s'occuper de ta maison pour que ça ne tombe pas. Il peut y avoir des avantages si tu sais t'en occuper » (Homme B1)

Les devoirs des femmes chargées du rôle reproductif sont dans la sphère domestique, domaine assigné à la femme, de :

- Faire les enfants
- Les nourrir
- Assurer leur entretien
- Les maintenir en bonne santé

Les hommes quant à eux sont chargés de satisfaire les besoins fondamentaux :

- Assurer un logement en bon état
- Fournir les vivres pour la préparation du repas
- Assurer les soins en cas de maladie
- Fournir les habits

En ce qui concerne la division sociale du travail au sein du ménage, par exemple, les responsabilités domestiques des femmes sont si fortement enracinées dans les règles et pratiques qu'elles semblent peu négociables. Il est rarement possible de renégocier la division sociale du travail et de faire prendre en charge certaines tâches domestiques par les maris. Cependant, nous avons observé de timides changements et quelques hommes acceptent de partager la corvée d'eau avec leurs femmes, et à les aider pour le ramassage du bois (Ouedraogo C. 2000).

Les travaux domestiques étant très importants en quantité et volume et consommateurs de temps, les femmes ont tout intérêt à avoir suffisamment d'enfants ou d'aide familiale pour les aider.

Dans la sphère productive, les femmes mossi assurent 60 à 80% de la production vivrière, 50% de l'élevage et 60% du commerce des biens de première nécessité selon plusieurs enquêtes menées par l'ORSTOM dans les années soixante-dix (Capron et Kohler, 1975; Ancey 1975; Boutillier et al. 1977). Les activités commerciales constituent une surcharge de travail mais permettent à la femme de disposer d'un petit revenu pour acheter les condiments et accessoires pour la préparation des repas. Les femmes qui souhaitent exercer un travail rémunérateur ne peuvent le faire qu'au détriment de leurs moments de loisir ou en ne mettant pas les enfants à l'école. C'est ce travail productif rémunérateur qui permet aux femmes de faire face à toutes sortes de situation. Le revenu qu'elle peut obtenir est une source de négociation, de respect et procure à la femme de la satisfaction. En d'autres termes, la prise en charge de certaines obligations traditionnelles du mari - les maris ont pour devoir d'assurer les dépenses de santé - peut conférer à la femme plus de considération, une plus grande participation dans la prise de décision. Cependant, il n'est pas possible de contrôler certaines ressources comme la terre ou les animaux.

Les femmes vont donc, face à leurs nombreuses contraintes et obligations, développer des stratégies diverses pour assurer leurs devoirs et se négocier des espaces de pouvoir et d'autorité.

La femme modèle, conforme aux valeurs en vigueur dans la société, sera celle qui met au monde le plus d'enfants possibles, filles et garçons, ce qui prouvera la virilité de son mari et sa capacité en tant que reproductrice.

La femme stérile quant à elle sera méprisée car elle ne produit pas d'enfants :

« Les gens ont de mauvaises pensées sur elle. Quand elle passe seulement, les gens diront: " femme stérile" (pug kiri). Ils n'ont même plus de considération pour elle comme si c'était elle qui avait choisi sa situation. Par moment, nous voyons des femmes qui utilisent les habits qu'elles ont porté pour faire des sacrifices afin d'avoir un enfant. Mais les gens ne cesseront d'avoir de mauvaises pensées à son endroit. On la rend coupable, on dira que c'est parce qu'elle a beaucoup vagabondé sexuellement, qu'elle a abusé des médicaments. Mais comme c'est l'œuvre de Dieu, on ne peut rien faire » (Homme B2).

Les stratégies traditionnelles

Les privilèges masculins sont simplement assurés par des procédures institutionnelles qui sont souvent enracinés dans l'inconscient et semblent naturels. C'est pourquoi, la première série de stratégies découle de ce qui est consigné dans les règles de fonctionnement de la société et dans les attributions et devoirs des femmes, ce que nous considérons comme des stratégies traditionnelles qui permettent de contourner et/ou dévier certaines normes en vigueur et d'acquérir du poids dans les décisions.

Les stratégies traditionnelles des femmes s'appuient sur le respect des devoirs et obligations exprimées dans les normes. Les normes constituent les attentes du groupe vis-à-vis des siens qui sont différentes selon le sexe et la position dans le cycle de vie. Ces stratégies se conforment donc aux attentes de la société et se conforment à ce qui donne de la valeur à la femme.

Nous avons vu que le premier rôle de la femme est de produire des enfants en suffisance des deux sexes. Or la femme elle-même tire profit et avantages de la production d'enfants. En effet, la femme qui met au monde des garçons peut espérer tirer des bénéfices sous plusieurs formes. L'aîné des garçons demeure en général dans la cour paternelle et quand il se marie, la présence de la belle-fille dispense la belle-mère de la plupart des travaux domestiques. Cette femme est également dispensée de travailler dans le champ familial et se consacre uniquement à la culture de son champ personnel, *beolga*, et à la production de condiments. Elle dispose ainsi de temps pour s'investir dans le commerce.

Les garçons qui émigrent en Côte d'Ivoire à la recherche de revenus en vendant leur force de travail dans les plantations ou le travail salarié vont également assister leur mère en lui fournissant des biens tels que natte, chaussures. Ceux qui seront plus fortunés vont construire une maison à leur mère.

La femme qui met au monde des filles s'assure des bras valides pour effectuer ses nombreux travaux domestiques. Ces filles devenues grandes seront données en mariage à un lignage en signe d'amitié et quitteront leur lignage. Ce mariage constitue un agrandissement ou une consolidation du réseau social.

La production d'enfants est donc l'une des stratégies des femmes pour acquérir pouvoir, respect, prestige et garantie pour les vieux jours.

Au niveau des structures familiales, la société considère que la femme doit accepter le mari à qui le lignage la donne. Elle doit également accepter les co-épouses qui sont données à son mari. Une stratégie des femmes consiste à rechercher une petite femme (*pug bila*), de préférence dans leur lignage paternel afin qu'elle soit soumise à leur grande sœur, pour qu'elle devienne leur co-épouse. Les femmes recourent à cette stratégie quand elles n'ont pas de filles pour les aider ou qu'elles ont déjà un fils marié qui ne vit pas dans la concession paternelle.

Cette stratégie leur permet d'éviter que leur mari n'aille chercher ailleurs une femme qui leur serait étrangère et qui pourrait être difficile à contrôler. Elles peuvent ainsi se reposer des relations sexuelles, n'ont pas de rivalités avec leur co-épouse et disposent d'aide pour partager toutes les tâches.

Q. Vous avez une co-épouse maintenant. Une co-épouse est une aide n'est-ce pas ?

R. Oui, ce sont les gens de mon village qui m'ont donné cette fille.

Q. Moi je ne comprends pas très bien. Est-ce que c'est un honneur pour votre mari ? Le fait que vous l'aidiez à avoir une petite «petite femme» ?

R. Mes parents ont dit que comme je n'ai plus assez de force, de prendre cette fille avec moi pour qu'elle m'aide à travailler. Si je la prends et que je vais la marier ailleurs, je ne peux plus lui demander de venir travailler pour moi. J'ai donc pensé que si mon mari la prend comme femme, elle va travailler à ma place. Si Dieu lui donne des enfants, ses enfants seront mes enfants et ils vivront dans la maison ici.

Q. Donc il n'est pas question de jalousie, de rivalité entre vous ?

R. Non!!! Comme c'est ma fille il n'est pas question de cela entre nous! L'enfant de mon frère (ou de ma sœur) qu'on me donne pour qu'elle vienne m'aider parce que je n'ai plus de force! On me l'a donnée parce que mes filles vont se marier et elles vont toutes partir me laisser. Comme je n'ai personne, si elle prend ma place, elle va travailler pour moi comme mes filles le faisaient. Donc si je me mets à faire des histoires avec elle, ça ne va plus! La fille de ton frère! (ou de ta sœur) ta fille à toi! (rires).

(une femme de 48 ans, héritée par le fils de son mari au décès de celui-ci).

Toutes les femmes en bonne santé exercent un commerce la plupart du temps de taille très réduite, parfois uniquement saisonnier, qui consiste le plus souvent à la vente de produits alimentaires transformés. Leurs filles sont impliquées très tôt dans ces activités commerciales. Avant leur mariage, leur mère les associe d'une part pour les former, d'autre part pour constituer un petit capital qu'elles leur remettent à leur mariage dans le but de les aider à démarrer une activité après leur mariage.

Q. Comment vous avez commencé votre commerce ? Comment en êtes-vous venue à changer de commerce ? Est-ce que vous pouvez nous dire comment vous avez commencé ?

R. En tout cas j'ai commencé quand j'étais encore petite. Ma mère préparait du riz et nous l'aidions à vendre. Quand nous avons grandi, mes amies et moi achetions du mil pour faire du zoom-kom et vendre. Parfois nous étions 5 ou 6 et nous allions au marché nous achetions du mil et nous venions piler. Nous n'amenions pas au moulin, de peur que nous ne gagnions pas de bénéfice. C'est comme ça que je faisais le « foura ». Entre temps, ma mère a abandonné la vente du riz et faisait du « kalgo » et nous l'aidons. Je l'aidais à finir la préparation du « kalgo » avant de faire mon « foura » pour aller au marché. [] Mais à l'époque quand nous vendions nous ne gardions pas l'argent nous même. Je donnais à ma mère pour qu'elle garde quelque part. Après elle achetait des plats ou des habits pour moi. (Femme de 45 ans, 7 enfants, mariage monogame)

Les jeunes filles elles-mêmes entreprennent des activités commerciales afin de rassembler les éléments du "trousseau" indispensable pour leur mariage :

En fait ce sont mes mamans qui préparaient le dolo et j'ai appris avec elles en me disant qu'à l'avenir je pourrai faire ça chez mon mari.[] C'est mon papa même qui fait le jardinage, et nous tous aussi. Quand ça poussait, on enlevait ça pour aller vendre... Pendant la saison des pluies on arrêtaient et puis on reprenait en saison sèche. C'était toujours comme ça.

Q. Mais l'argent que tu as gagné grâce à la vente des légumes, tu as posé ça en banque ou bien tu as donné ça à ton grand frère de poser ou bien ?

R. Non, comme on travaillait avec mon père, quand mon père nous donnait de l'argent, on achetait des effets pour notre mariage. On ne donnait pas à quelqu'un de poser.

Q. Donc c'est toi qui a acheté les effets pour ton mariage?

R. Oui. (jeune femme de 24 ans, deux enfants, mariage monogame)

C'est dans l'exercice de ces activités que les jeunes femmes peuvent montrer leurs talents et capacités, leur dynamisme et s'attirer ainsi le respect que l'on manifeste en général envers les aînées.

Une autre stratégie des femmes consiste à maintenir des liens très étroits avec leur famille d'origine. Une fois que la femme a mis au monde un enfant, elle est plus libre dans ses mouvements et si sa famille paternelle se situe dans un rayon d'action proche de la maison de son mari, elle retourne fréquemment à la maison pour rendre visite à la famille. Bien souvent, elle n'y passe pas la nuit. En principe, le mari ne peut s'opposer à ces déplacements car c'est son lignage qui a cherché sa femme pour lui et il ne peut que respecter le lignage de sa femme. Les femmes qui font le commerce des céréales sèches l'exercent bien souvent grâce à l'aide que leurs frères leur procurent en les aidant à acheter les céréales. Les frères sont les premiers sollicités en cas d'urgence pour obtenir du secours ou de l'aide.

Les stratégies traditionnelles sont donc constituées de la production d'enfants, l'acquisition de co-épouses, l'obtention de belles-filles et l'engagement dans des activités commerciales. Chacune de ces stratégies s'appuient sur des sources de pouvoir traditionnel et concourent à procurer à la femme plus d'autorité (pouvoir sur) et d'autonomie (pouvoir de). Néanmoins, les femmes ne peuvent indéfiniment accroître le nombre de leurs enfants sans mettre en péril leur santé. De plus "les temps sont devenus difficiles" et les enfants de maintenant ne sont plus aussi disciplinés à tel point que les parents craignent qu'ils ne leur attirent la honte. Il y a un seuil à ne pas dépasser et de plus en plus, les femmes souhaitent à un moment donné de leur vie, ne plus avoir d'enfants puisque les avantages qu'ils confèrent deviennent moins évidents. Certains enfants reviennent sans rien de Côte d'Ivoire et s'installent en ville, oubliant complètement leurs parents au village. Ils ne constituent donc plus une assurance pour les vieux jours.

Face à ces incertitudes croissantes, d'autres stratégies s'avèrent plus profitables en termes de gain de pouvoir.

Les stratégies innovatrices

Des stratégies innovatrices se dévoilent au niveau du mariage, au niveau de l'accès au crédit, au niveau de l'utilisation de la contraception, au niveau des solidarités sociales et au niveau des connaissances et aptitudes. D'autres consistent à contourner les interdits, comme celui de posséder des animaux. D'autres résultent du fait que le mari ne peut plus assurer ses devoirs, comme celui de prendre en charge certaines dépenses qui lui incombaient.

Le premier niveau de changement s'observe dans les formes de mariage. La jeune fille donnée en mariage peut refuser le mari que le lignage lui a désigné. En cas de pression de la famille qui ne lui donne aucun choix, elle fuit et se réfugie soit auprès des sœurs de la mission catholique qui gère un foyer d'accueil, soit auprès d'un pasteur qui l'héberge en attendant son mariage avec l'homme de son choix. La conversion à une religion chrétienne devient alors l'accès à une vie affranchie des règles coutumières.

Q. : Comment vous avez fait pour avoir un mari ? C'est votre mari qui vous a fait la cour ou bien c'est votre père qui a cherché pour vous ? Comment vous avez fait pour vous connaître ?

R. : On m'a donné un mari, mais ce n'était pas un chrétien. Moi aussi je ne voulais pas ce genre de personne. J'ai alors fui pour venir me convertir.

Q. : Où ?

R. : Ici seulement

Q. : Vous êtes venue ici quand vous étiez encore une jeune fille ?

R. : Oui, j'ai vécu ici, je me suis mariée ici

Q. : Comment avez-vous pour fuir et venir ici ? Vous avez su que le pasteur pouvait bien s'occuper de vous ?

R. : (rires)

Q. : Mais le mari qu'on vous avait donné, était-il un vieux ?

R. : Oui, c'était un vieux

Q. : Et vous avez refusé pour fuir ?

R. : Oui

Q. : Vous étiez déjà convertie ou bien vous avez fui avant de vous convertir ?

R. : J'ai fui avant de me convertir (Femme de 42 ans, 8 enfants)

Les églises jouent un rôle non négligeable dans la transformation des règles et formes d'alliance. La conversion à une religion chrétienne permet de rejeter la décision du lignage et d'obtenir le mari de son choix. Il y a une quinzaine d'années, il fallait un certain courage pour refuser le mari donné par le lignage et subir le bannissement du lignage parfois toute la vie durant. Le code de la famille adopté en 1990 et révisé en 1996, permet maintenant de pouvoir demander aux autorités administratives la protection contre la famille qui impose le mariage forcé.

Les couples issus de ces unions par consentement mutuel adoptent de nouveaux types de comportements et un dialogue peut s'instaurer entre les époux. La cohabitation sous le même toit et non dans des cases séparées, est plus fréquente. Les relations dans ces couples monogames sont plus empreintes de considération pour la femme. Celle-ci peut alors à un moment donné de sa vie féconde, quand elle a déjà garçons et filles, demander à se "reposer", ou dire qu'elle se sent "fatiguée". C'est la maladie ou le manque de force qui est invoqué pour justifier le recours à de "l'aide". C'est le mari qui dans ces cas, prend l'initiative de procurer à sa femme une méthode contraceptive moderne afin qu'elle puisse "se reposer".

Q. Est-ce que ton mari et toi vous avez discuté ensemble pour dire «allons doucement parce qu'on a beaucoup d'enfants» ou bien c'est toi qui as dit «je suis fatiguée et je ne me sens pas bien» ou bien comment vous avez fait ?

R. Si on a espacé comme ça, c'est parce que moi je suis malade. Je ne me sens pas bien du tout. C'est lui même qui m'a dit qu'il allait m'amener chez les médecins pour qu'on ait un moyen de contraception (sôngre=aide). Sinon avoir les enfants comme ça, alors que je ne suis pas en bonne santé...

Q. Et tu as accepté ?

R. Oui

Q. Mais est-ce que tu avais pu dire à ton mari que tu voulais cela même si lui il n'y avait pas pensé ?

R. On peut en parler. Vous-même vous savez que je ne peux pas aller le faire toute seule sans que mon mari ne soit au courant! Je sais qu'il y a certaines femmes qui le font mais ce n'est pas bien. Si l'homme apprend après c'est des problèmes. Donc vous devez vous entendre et voir comment vous allez organiser votre vie. Elle est devenue difficile! (femme, 42 ans, 6 enfants).

L'utilisation de la contraception constitue également une stratégie nouvelle qui lui permet de mieux espacer ses grossesses ou même d'arrêter de procréer. Nombreuses sont les femmes d'une quarantaine d'années qui considèrent que le nombre de leurs enfants leur suffit. Certaines arrivent à convaincre leur mari d'aller au dispensaire pour y obtenir un contraceptif, d'autres non. Quelques unes se procurent des contraceptifs à l'insu de leur mari.

Q. Comment vous avez fait pour que le dernier enfant ait 5 ans d'écart avec le précédent ? Vous avez discuté ensemble ? Vous avez prié Dieu ou bien comment vous avez fait ?

R. J'ai utilisé un moyen de contraception

Q. Vous avez eu des médicaments ?

R. Non

Q. Le norplant ?

R. Oui

Q. C'est votre mari qui a décidé ou bien c'est vous qui lui avez dit «je suis fatiguée, il faut faire quelque chose» ?

R. C'est moi-même qui suis allée faire. Il n'est même pas au courant

Q. Il n'a pas su ?

R Non (femme, 32 ans, première femme, deux co-épouses, 5 enfants)

Quand les femmes ont un fils marié qui vit dans la concession paternelle, c'est la belle-fille fait la quasi-totalité des travaux domestiques. D'autres ont de grandes filles qui les aident dans ces travaux. Les femmes ont alors du temps pour s'investir plus dans leur commerce. De nombreuses institutions de crédit proposent aux femmes des prêts pour développer les activités qu'elles mènent ou en susciter de nouvelles. Ces femmes qui savent qu'elles prennent des risques et craignent de ne pouvoir rembourser, vont alors envisager de minimiser les problèmes. Elles sont conscientes que la naissance d'un bébé va ralentir leurs activités si ce n'est les obliger à les suspendre. Quelques-unes vont donc se "débrouiller" pour ne pas tomber enceintes trop rapidement afin de permettre à leur commerce de ne pas péricliter.

Q. Tu vas faire d'autres enfants ou bien ?

R. Non.

Q. Mais tu es encore comme une jeune fille pourtant. Et si le mari veut ?

R. Il ne va pas vouloir.

Q. Il a dit que c'est fini ?

R. Oui.

Q. Tu prends des pilules ?

R. Oui.

Q. C'est ton mari qui achètes ?

R. C'est moi qui achète.

Q. Il est au courant ?

R. Oui.

Q. C'est avec l'argent du commerce que tu achètes ?

R. Oui. (première femme avec deux co-épouses, 5 enfants, 35 ans)

Ces femmes veulent éviter qu'une naissance supplémentaire ne soit un frein ou un obstacle à leur commerce. En effet, les enfants tombant souvent malades, elles ont résolument suspendu ou arrêté de procréer pour pouvoir assumer leur engagement vis-à-vis des bailleurs et ne pas affronter des problèmes de remboursement des prêts :

Pour arrêter, nous avons discuté ensemble parce que comme la vie est devenue difficile, si on n'arrête pas comme ça on ne s'en sortira pas. De plus, les enfants sont très maladifs. Donc on a vu que c'était difficile. En plus il faut les mettre à l'école, les nourrir, les habiller. C'est difficile. Donc si on ne s'entend pas pour arrêter comme ça, ça ne va pas être facile pour nous. [] J'avais d'abord mis le stérilet et j'ai fait (2) ans avant d'avoir mon dernier enfant. Moi comme je m'étais entendu avec mon mari avant et comme j'avais assez d'argent et comme le norplant c'est pour (5) ans en plus, j'ai décidé de faire mettre ça. (femme, 43 ans, 7 enfants, mariage monogame)

L'accès au crédit permet aussi de s'attirer respect et satisfaction. Cela facilite également la réduction de la subordination par rapport aux aînées. C'est le cas de Tene, 35 ans, 4 enfants, seconde femme de M.I., qui prend la décision de demander un prêt et pour mieux mener son commerce et de partager avec sa co-épouse, première femme de son mari et aînée, pour qu'ensemble, elles puissent s'entraider.

"Quand je prends (25.000 F) par exemple, je peux enlever (10.000 F) pour donner à ma co-épouse.

Q. C'est elle qui a demandé ou bien c'est toi qui lui a donné ?

R. C'est moi qui lui ai donné pour qu'on s'aide."

Cette situation permet à la seconde femme, cadette, de réduire la hiérarchie avec son aînée, d'avoir de l'autorité et d'être indépendante dans la gestion de ses revenus.

L'obtention d'un prêt et le fait de disposer d'argent frais est source de « pouvoir de » dans la mesure où la femme prend en charge une partie des dépenses qui reviennent d'ordinaire au mari, telles que les dépenses de santé et d'éducation. Le fait de moins demander de l'argent détend les relations avec le mari et évite la bagarre ou le refus. "L'amour, c'est quand il n'y a pas de bagarre", comme nous l'ont indiqué beaucoup de femmes.

Les bénéfices tirés de ces activités permettent l'acquisition de biens d'équipement dont les femmes n'auraient pu disposer autrement en raison du prix élevé.

R. Avant, je préparais le dolo avec des canaris en terre mais quand j'ai eu un peu de bénéfice, j'ai pu avoir (5) marmites en fer.

Q. Vous avez acheté une marmite ?

R. Cinq (5) marmites

Q. Est-ce qu'on peut dire que l'argent que vous prenez ça améliore votre vie ? Quand vous comparez avant quand vous ne preniez pas et maintenant que vous prenez ? Est-ce que vous pouvez comparer ?

R. Pour ça, ça a amélioré mon travail! Moi qui faisais le dolo avec des canaris en terre et qui ne pouvais pas avoir des marmites en fer, voilà que j'en ai maintenant! C'est avec ce bénéfice que j'ai pu acheter tout ça! L'année passée même j'ai acheté une poussette. Vous avez vu qu'on mettait les canaris dessus n'est-ce pas ? (femme 32 ans, 5 enfants)

C'est aussi une source de « pouvoir sur ». En effet, beaucoup d'hommes n'assument plus leurs obligations et n'arrivent pas à honorer seuls les dépenses qu'ils devaient assumer traditionnellement, notamment l'habillement de leur femme et les dépenses de santé (Ouedraogo C. 2000). Ils sont donc obligés de demander de l'argent à leur femme pour leurs différents besoins. Les femmes gagnent ainsi des avantages liés au renversement des rôles.

Avant, les femmes n'allaient pas chercher l'herbe pour faire le toit de leur maison. Elles ne faisaient pas de briques pour construire leur maison. Aujourd'hui, la femme va chercher l'herbe pour son toit, faire les briques pour sa maison, chercher l'herbe pour couvrir son grenier. Donc c'est obligé qu'elles commandent les hommes aujourd'hui. Sinon du temps de nos parents, une femme ne commandait pas son mari; mais aujourd'hui, oui. (groupe de femmes, quartier K.)

Certaines femmes osent aussi se lancer dans l'achat d'animaux. Traditionnellement, une femme ne peut posséder de bétail, ni même de volaille. Elles contournent cet interdit en disant par exemple que c'est pour leur fils :

R. J'ai juste acheté une poule pour mon enfant.

Q. Pourquoi l'avez vous acheté pour l'enfant ? Vous-même vous ne pouvez pas élever ça ?

R. On élève ça ensemble!

Q. Cet enfant qui n'a que (8) huit ans peut élever quelque chose ?

R. Mais il faut que je mette son nom devant.

Q. Je ne comprends pas très bien. Expliquez-moi.

R. Quand je dis que c'est au nom de l'enfant ?

Q. Oui

R. Comme c'est un garçon, quand il aura l'âge de faire l'élevage il pourra continuer seulement.

Q. Oui

Q. Donc si je comprends bien, vous-même vous ne pouvez pas élever les poules ?

R. Je peux mais...

Q. Mais vous auriez pu acheter et dire à votre mari d'élever ça ! Pourquoi avoir choisi votre enfant pour ça ?

R. C'est ensemble qu'on le fait seulement c'est lui qui élève seulement.

Q. Mais c'est au nom de l'enfant ?

Q. Mais vous pouvez prendre cette poule pour la vendre ou bien il faut que vous demandiez à votre mari ?

R. Si on doit vendre, c'est lui qui va vendre lui-même.

Q. Ah bon!

R. Oui

Q. Mais il bouffe l'argent ou bien il vous donne l'argent ?

R. Il peut me donner mais s'il a un problème à régler, il peut prendre ça pour régler.

Les femmes peuvent ainsi acquérir des animaux mais par discrétion préfèrent dire que c'est pour leur mari ou enfant. Néanmoins, rares sont celles qui disposent de ces animaux comme elles le veulent. Elles doivent demander la permission avant de vendre leurs animaux. C'est pour cela que beaucoup de femmes hésitent à se lancer dans cet investissement dont elles n'en contrôlent pas la propriété.

L'entraide et la solidarité traditionnelles ont toujours existé en milieu rural mossi que ce soit pour les travaux collectifs, pour les cultures ou pour tout autre événement qui nécessite le rassemblement d'un grand nombre de bras. Ces formes d'entraide se sont actualisées à la faveur de nombreuses institutions qui apportent leur soutien à la création et au développement de groupes féminins. Les femmes qui ont conscience que l'union fait la force vont se constituer en groupement à caractère économique ou en association. Le premier type de groupe est généralement exigé pour avoir accès au crédit. Le second type de groupe se constitue soit dans le cadre des églises soit dans le cadre culturel comme c'est le cas des troupes de danse traditionnelle. Le mari ne peut s'opposer à ce que la femme participe aux groupements féminins car cela permet de solliciter et d'acquérir des moyens matériels ou financiers auprès d'institutions spécialisées pour mener diverses activités dont l'ensemble du village peut bénéficier. La constitution de ces groupes représente de nombreux avantages. Ainsi que l'a relevé Watkins (1991), la formation en réseaux permet aux femmes d'échanger des idées, des conseils, leur donne de l'assurance et de la confiance en soi. Les femmes sortent ainsi de leur isolement et se retrouvent régulièrement à la faveur d'un thème ou un autre :

Through informal conversations, people learn about new techniques; they also learn what their friends and relatives think of the legitimacy of using these techniques to limit family size; or what they think is a desirable family size. Social intervention thus serves not only to spread information, but also to confirm or to alter more general conceptions of the family. (p.34).

Les responsables de ces associations et groupements sont choisies sur des critères d'âge et de respect. Elles ont une capacité à mobiliser les femmes. Cette capacité est acquise plus par leurs propres qualités que par la position de leur mari dans le quartier ou le village. On observe ainsi des jeunes femmes chargées du secrétariat ou de l'information dans le bureau alors que les autres responsables sont plus âgées. Ces jeunes femmes se sont distinguées par leur succès dans leur commerce et leur dynamisme. Elles ont souvent fait quelques années d'école primaire et ont été désignées pour être alphabétisées en langue locale. L'appartenance à ces réseaux est ainsi l'occasion de sortir du cadre familial, d'échanger des idées, des solutions à des problèmes, de partager ses soucis et de se rendre compte que l'on n'est pas isolée et que sa situation n'est pas unique. Les femmes ont ainsi l'occasion de se témoigner assistance mutuelle lors des différents événements et en cas de besoin. C'est un domaine qui échappe à l'autorité et au contrôle de leurs maris et qui leur procure beaucoup de satisfaction. Cela leur confère un espace de liberté qui est difficilement confiscable. Cette source de pouvoir est appréciée des femmes qui essaient de multiplier ce genre de groupes. Les enjeux de pouvoir pour les responsabilités qui se manifestent à l'intérieur de ces groupes les font souvent éclater pour se recomposer sous d'autres noms.

Nous avons fait le groupement ici mais au début nous travaillons avec les gens de K1. Nous étions nombreuses mais à la fin les gens ne se sont pas entendus. Finalement, le groupement est tombé. On ne comprenait plus rien. C'est ainsi que nos mamans ont proposé de faire ça ici, comme nous ne sommes pas trop nombreuses, nous pouvons nous entendre. En vérité aussi, nous avons commencé avec un petit nombre. Nous avons commencé avec 22 femmes, et ainsi de suite jusqu'à une quarantaine aujourd'hui (groupement de femmes adultes, quartier de K2).

La constitution en groupes permet également de bénéficier de formations diverses telles que l'alphabétisation, l'utilisation des presses à karité, la fabrication du savon. Ces nouvelles compétences procurent de la satisfaction aux femmes et les maris ont un nouveau regard soit d'admiration soit de jalousie face à la transformation de leurs femmes. Ceux qui sont conscients de l'avantage de ces formations vont eux-mêmes inscrire leurs femmes :

Tu sais lire et écrire le moore. Où as tu appris ?

R. Ici, au village, par l'intermédiaire du groupement. C'est le groupement qui a eu la formation.

Q. Qui t'a choisie ?

R. C'est mon mari qui m'a choisie (femme, 42 ans scolarisée jusqu'au CE2)

Ces stratégies nouvelles qui utilisent des sources de pouvoir non traditionnelles permettent ainsi aux femmes, par le contournement des normes ou leur déviance, de se ménager des espaces de négociations, d'autonomie.

Conclusion

Les résultats de notre étude montrent que les femmes ne subissent pas passivement les règles imposées par la coutume et le milieu mais qu'en fonction du contexte, elles utilisent les sources de pouvoir que le milieu valorise comme la production d'enfants, l'acquisition de co-épouses et de belles-filles ou la conduite d'activités commerciales. Ces sources de pouvoir traditionnelles leur permettent d'acquérir de l'aide dans les travaux, du respect et du prestige ainsi que des revenus. A ces sources traditionnelles, elles allient bien souvent des sources innovatrices, quand elles ont atteint un certain nombre d'enfants et que de ce fait elles ont satisfait aux exigences des aînés et du lignage. A partir d'une quarantaine d'années ou même avant, les femmes qui sont en bonne santé vont alors s'investir dans des réseaux sociaux, dans des activités commerciales plus importantes - grâce au crédit - qui vont leur donner accès à des ressources matérielles, ce qui était impensable il y a encore une dizaine d'années. Elles vont pouvoir alors acquérir une vision du futur qui ne se limite pas au quotidien. Le premier acte d'émancipation qu'elles peuvent poser est celui du recours à la contraception pour espacer ou limiter le nombre de leurs enfants qu'elles considèrent comme suffisant. Dans la mesure où leurs maris ont parfois moins de moyens matériels qu'elles, ils ne pourront que se taire devant l'indépendance affichée par leurs femmes, surtout si celles-ci contribuent à réduire leurs dépenses et donnent l'argent de poche le jour du marché.

Il y a le plus souvent un dosage subtil entre ce qui est permis et ce qui est encouragé. Ainsi la femme qui veut pouvoir se déplacer à une longue distance pour faire son commerce, s'arrangera avec ses co-épouses pour que le repas soit assuré et la belle-mère dorlotée. Le mari ne pourra alors rien dire. Beaucoup de femmes ont compris qu'il vaut mieux s'attirer la complicité de leurs co-épouses pour pouvoir disposer de temps et faire ce qui leur procure des revenus que de s'attirer leur animosité. Le don de sommes symboliques permet de minimiser les conflits qui pourraient surgir.

Les stratégies innovatrices s'inscrivent dans le cadre plus large des changements liés à la transformation des conditions d'existence. Les institutions traditionnelles qui détenaient le pouvoir, la chefferie, le lignage, ont perdu de leur autorité à la faveur de l'implantation de nouvelles institutions comme les églises, les organisations gouvernementales de développement, les institutions de crédit, et les fissures créées dans les institutions traditionnelles permettent aux femmes de se ménager des espaces nouveaux de pouvoir.

Ainsi l'insertion dans l'économie marchande par le biais du crédit et de la commercialisation des produits facilite l'acquisition de revenus qui en retour permettent de participer aux dépenses que le mari devait payer (santé, habillement, éducation). Ce changement dans les rôles facilite l'acquisition de pouvoir de négociation, de respect et d'autorité.

Les conversions vers les religions chrétiennes favorisent de nouveaux types de mariage et une nouvelle conception des unions par consentement mutuel. Une relation plus égalitaire s'instaure dans ces couples souvent monogames où le mari ne peut ignorer que la femme n'a pas de co-épouse pour l'aider. Il y a alors une répartition des tâches moins inégalitaires et le mari consent à aider sa femme dans certaines tâches domestiques.

Les actions entreprises par diverses organisations de développement encouragent les formations, l'acquisition de compétences, l'accès à des prêts et l'utilisation de la contraception. L'insertion dans un réseau social facilite la diffusion d'idées nouvelles, l'ouverture à de nouvelles valeurs, consolide la position de celle qui y adhère. De nouvelles formes de solidarité émergent sous tendues par l'assistance mutuelle lors de différentes circonstances. Les maris ne peuvent s'opposer à ce qui contribue à leur procurer de l'aide pour certains travaux.

Ce ne sont pas toutes les femmes qui arrivent à contourner les normes, à les défier et ainsi à s'affranchir du joug de la famille et de la pression du milieu mais ces comportements novateurs encore à la marge sont sujets à imitation. Ils peuvent être précurseurs de la configuration de demain.

Bibliographie

- ANCEY G. (1975). "Milieux ruraux mossi; aspects économiques"; *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi (Haute Volta)*, t.III, Ouagadougou, ORSTOM.
- BALK D. (1994). « Individual and community aspects of women's status and fertility in rural Bangladesh », *Population Studies*, 48, 21-45.
- BASU A. M. (1992). *Culture, Status of Women and Demographic Behaviour*, Clarendon Press, Oxford.
- BOUTILLIER J.L., QUESNEL A. ET J. VAUGELADE (1977). "Systèmes socio-économiques Mossi et migrations", *Cahier des Sciences Humaines*, vol. XIV, n°4, pp. 361-381.
- BRUCE J. (1989). « Home divided », *World Development*, vol 17, No 7, pp. 979-991.
- CAPRON J. ET J.M. KOHLER (1975). *Les migrations de travail Mossi*, vol.2, ORSTOM, Ouagadougou.
- CAPRON J. & J.M. KOHLER (1976). « De quelques caractéristiques de la pratique matrimoniale mossi contemporaine », communication au XV^{ème} séminaire international de recherche sur la famille organisé à Lomé, éd. C. Oppong & al.
- KABEER N. (1999). "The conditions and consequences of choice: reflections on the measurement of women's empowerment", *Discussion Paper n°108*, UNRISD, Geneva..
- KABRE M.B., T. LOCOH ET S. TRAH (1999). "Rapports de genre, systèmes de genre, et changement social", in *Genre, Population et développement en Afrique de l'Ouest*, édité par Locoh T. et K. N'Guessan, Abidjan, ENSEA, FNUAP, pp. 1-34.
- MAYOUX L. (1995). "From vicious to virtuous circles? Gender and Micro-Enterprise Development", *Occasional Paper n°3*, UNRISD, Geneva.
- OUEDRAOGO C. (2000). "Femmes africaines à la recherche de leur statut", Communication présentée à la Chaire Quételet, Louvain-la-Neuve.
- PIRON F. (1990). « Le pouvoir des femmes au Sahel, analyses et discussions », *Séries Notes et Travaux*, Centre Sahel, Université Laval.

- SCHULER S. R., S. M. HASHEMI & A. RILEY (1997). "The influence of Women's Changing Roles and Status in Bangladesh's Fertility Transition: Evidence from a Study of Credit Programs and Contraceptive Use", *World Development*, Vol. 25, No 4, pp. 563-575.
- SCHULER S. R., S. M. HASHEMI & A. RILEY (1996) . "Rural Credit Programs and Women's empowerment in Bangladesh, *World Development*, Vol. 24, No 4, pp. 635-653.
- SCHULER S. R. & S. M. HASHEMI (1994). "Credit Programs, Women's Empowerment, and Contraceptive Use in Rural Bangladesh", *Studies in Family Planning*, Vol 25, n°2.
- SEBSTAD J. & al. (1995). "Assessing the impact of microenterprise interventions : a framework for analysis", US Managing for results, Working paper No 7.
- VLASSOFF C. (1992). "Progress and stagnation change in fertility and women's position in an Indian village", *Population Studies*, 46, pp. 195-212.
- WATKINS S. C. (1991). "More Lessons from the Past: Women's informal Networks and Fertility Decline". Communication au séminaire sur la fécondité organisé par l'IUSSP, Harare, Zimbabwe